

La cour d'appel de Bruxelles, 9^{ème} chambre,

après en avoir délibéré, prononce l'arrêt suivant :

R.G. :
2012/AR/425
2012/AR/422
2012/AR/423
2012/AR/426

R. n° : 2013/402

N° : 88 *AB*

Arrêt définitif
Réformation

Pratiques du marché –
dénigrement – organe de
presse – interdiction de
publication - liberté
d'expression

16 -01- 2013

EN CAUSE DE : (R.G. 2012/AR/425)

ASSOCIATION BELGE DES CONSOMMATEURS TEST-ACHATS, société coopérative à responsabilité limitée dont le siège est établi à 1060 Bruxelles, rue de Hollande, 13, inscrite à la banque carrefour des entreprises sous le numéro 0425.989.356,

Appelante,
Intimée sur incident,

représentée par Maître Luc De Corte, avocat à 1600 Sint-Pieters-Leeuw, Pepingensesteenweg, 20,

CONTRE :

ABS DISTRIBUTION, société privée à responsabilité limitée dont le siège social est établi à 1180 Bruxelles, chaussée de Waterloo, 1411, inscrite à la banque carrefour des entreprises sous le numéro 0808.692.463,

Intimée,
Appelante sur incident,

✓ représentée par Maître Johan Vanden Eynde, avocat à 1060 Bruxelles, avenue de la Toison d'Or, 77,

plaideurs : Maîtres Johan Vanden Eynde et Bénédicte Billet.

EN CAUSE DE : (R.G. 2012/AR/422)

Fédération nationale des négociants en meubles NAVEM, association sans but lucratif dont le siège social est établi à 1700 Dilbeek, Kasteelstraat, 1A, boîte 10, inscrite à la banque carrefour des entreprises sous le numéro 0418.130.376,

Appelante,

représentée par Maître Luc De Corte, avocat à 1600 Sint-Pieters-Leeuw, Pepingensesteenweg, 20,

CONTRE :

ABS DISTRIBUTION, société privée à responsabilité limitée dont le siège social est établi à 1180 Bruxelles, chaussée de Waterloo, 1411, inscrite à la banque carrefour des entreprises sous le numéro 0808.692.463,

Intimée,
Appelante sur incident,

représentée par Maître Johan Vanden Eynde, avocat à 1060 Bruxelles, avenue de la Toison d'Or, 77,

plaideurs : Maîtres Johan Vanden Eynde et Bénédicte Billet.

16 -01- 2013

EN CAUSE DE : (R.G. 2012/AR/423)

COMMISSION DE LITIGES MEUBLES, association sans but lucratif dont le siège social est établi à 1060 Bruxelles, rue de Hollande, 13, inscrite à la banque carrefour des entreprises sous le numéro 0421.811.131,

Appelante,

représentée par Maître Luc De Corte, avocat à 1600 Sint-Pieters-Leeuw, Pepingensesteenweg, 20,

CONTRE :

ABS DISTRIBUTION, société privée à responsabilité limitée dont le siège social est établi à 1180 Bruxelles, chaussée de Waterloo, 1411, inscrite à la banque carrefour des entreprises sous le numéro 0808.692.463,

Intimée,
Appelante sur incident,

représentée par Maître Johan Vanden Eynde, avocat à 1060 Bruxelles, avenue de la Toison d'Or, 77,

plaideurs : Maîtres Johan Vanden Eynde et Bénédicte Billet.

EN CAUSE DE : (R.G. 2012/AR/426)

ASSOCIATION BELGE DES CONSOMMATEURS TEST-ACHATS, association sans but lucratif dont le siège est établi à 1060 Bruxelles, rue de Hollande, 13, inscrite à la banque carrefour des entreprises sous le numéro 0407.703.668,

Appelante,

représentée par Maître Luc De Corte, avocat à 1600 Sint-Pieters-Leeuw, Pepingensesteenweg, 20,

16 -01- 2013

CONTRE :

ABS DISTRIBUTION, société privée à responsabilité limitée dont le siège social est établi à 1180 Bruxelles, chaussée de Waterloo, 1411, inscrite à la banque carrefour des entreprises sous le numéro 0808.692.463,

Intimée,
Appelante sur incident,

représentée par Maître Johan Vanden Eynde, avocat à 1060 Bruxelles, avenue de la Toison d'Or, 77,

plaideurs : Maîtres Johan Vanden Eynde et Bénédicte Billet.